

## **Le débat organisé avec des entraîneurs lors des EPSILIADES peut-il apporter des connaissances utiles aux enseignants EPS ?**

Vouloir y répondre, c'est d'abord se poser la problématique du concept d'entraînement en EPS. Celui-ci, semble-t-il, a disparu des textes programmes depuis plus de 25 ans. Il se circonscrit encore au fonctionnement et à l'organisation de l'Association sportive ; c'est le cas aussi dans les sections sportives qui utilisent tout à la fois les rencontres et les compétitions comme des outils d'apprentissage, d'éducation et bien sur de progression.

Dans ce cadre, les compétitions ou les rencontres amicales se doivent aussi d'être sujets à réflexions et à innovations. Le règlement, l'utilisation de jeunes officiels, la composition de groupes de niveau permettant d'utiliser la mixité sont largement exploitables.

Est-ce encore possible en EPS, puisque les textes semblent avoir changé la donne en matière d'entraînement.

Depuis longtemps, l'EPS s'est beaucoup centrée sur les questions d'objectifs, de mise en œuvre, d'animation pédagogique. **De fait, on a laissé sur la touche l'analyse et la réflexion sur la spécificité des APSA. On est passé, de la pédagogie par objectifs (affectif, cognitif, moteur) à une EPS qui ne devait pas se confondre avec les APSA (situations de références, pédagogie de la découverte, situation problèmes et l'intégration d'une forte valence d'évaluation).**

Aujourd'hui, l'EPS « participe à l'acquisition et à la maîtrise du socle commun et permet de faire partager aux élèves les valeurs de la République ». La finalité affichée est de « *former un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué* ».

L'EPS comme les autres disciplines scolaires d'ailleurs, ne peut échapper aux préoccupations sociales concernant la santé, la sécurité, la tolérance ni aux questions d'incivilité ou de violence.

Pour autant, et sans entrer dans les détails, l'EPS s'est alignée sur les objectifs généraux assignés à l'école : faire acquérir des compétences à l'élève - futur citoyen responsable et autonome - **ce qui conduit progressivement à un abandon de la pratique et de la théorie des apprentissages techniques, tactiques et physiques.**

**Pourtant, ces apprentissages, sont les supports indispensables d'une véritable éducation dans l'appropriation en acte des pratiques sportives et/ou artistiques. Cette évolution ouvre la voie à une inquiétante et possible marginalisation des exigences culturelles et historiques des APSA.**

La formation du sportif, dans le cadre d'une activité compétitive que ce soit en club ou à l'école, vise la recherche de la meilleure performance pour atteindre les résultats visés et **ce serait une erreur de penser que la production de performance exclut la dimension éducative.** L'action de l'entraîneur dans l'activité choisie s'inscrit dans la continuité de la formation réalisée conjointement par la famille, l'école, le club puis, au plus haut niveau, dans les structures d'excellence. Le parcours de l'élève et de l'éventuel pratiquant doit continuer à être guidé par le soutien de l'entraîneur et de l'environnement pour qu'il ne soit pas agressé par des contre valeurs qu'in fine, il négligera.

**Il n'y a pas deux mondes différents, celui du sport, de la performance et celui de l'école : il s'agit de bien percevoir les deux dans une continuité complémentaire.**

**Les exigences conjointes de performance et d'éducation nécessitent de se fonder sur l'analyse culturelle et historique de chaque APSA, permettant une modélisation pour le sujet qui apprend.**

**Il s'agit d'élaborer un véritable mode d'emploi explicite qui guidera la pratique d'entraînement et de compétition, quel que soit le lieu.**

**C'est aussi un indispensable mode d'emploi pour ceux qui sont en charge de former les sportifs, de construire et d'entretenir la relation éducative incontournable à leur réussite.**

En accord avec les idées de **René Deleplace**, il s'agit bien de développer et construire l'élève dans le cadre d'une conception renouvelée de l'apprentissage et de l'entraînement à l'école comme en club. *« Quelle que soit l'activité physique, l'homme intervient dans la totalité de son être avec la capacité d'intelligence abstraite. Mais celle-ci ne peut être mise au service de l'action de n'importe qu'elle manière. Il faut donc présenter et mettre à disposition du sujet, une théorisation, une systématisation (véritable mode d'emploi) de l'APS [...] qui permette au sujet de comprendre ce qu'il fait, pourquoi et comment il le fait ».*

Les APSA ne sont pas en décalage avec les finalités des instructions officielles, bien au contraire; dans le cadre d'un apprentissage bien conduit, l'élève pratiquant sait à tout moment ce qu'il a parcouru et ce qui lui reste à parcourir. Il est acteur de sa formation dans le cadre du « dialogue théorie/ pratique » (en aller et retour), qui, dans un enseignement bien mené ne manquera pas de s'établir avec le professeur.

**In fine, il doit naître un véritable processus d'apprentissage vivant où le « pourquoi » précède le « comment » : cela nécessite de savoir et de vouloir sortir du seul apprentissage techniciste (le geste pour le geste en dehors du contexte du jeu) pour aller vers la prise en compte du rapport réciproque des deux actes attaque/défense, qui s'établit dans la complexité et la totalité de la réalité vécue en jeu.**

On mesure alors l'importance essentielle de la formation à la lecture des transformations du jeu pour élargir le pouvoir d'action du joueur, en considérant bien sûr les habiletés techniques qui en sont une composante.

C'est vrai évidemment dans la pratique scolaire ; mais tout autant dans la haute performance, qui reste l'éclairage utile sur le développement attendu et recherché du pratiquant pour toujours mieux cerner le processus de perfectionnement tactique, technique et physique dans la maîtrise de l' APSA.

**La théorisation de la pratique des entraînements/ apprentissages scolaires et de la haute performance s'inscrit dans la modélisation / mode d'emploi de l'APSA, grâce à la maîtrise toujours plus pertinente du noyau central du règlement**

Les règles fondamentales, leur stabilité et leur logique déterminent des rapports d'opposition viables et précis. En s'appuyant sur leur richesse en terme d'esprit du jeu, de droits des joueurs, d'égalité des chances , de vie du jeu- liberté de la balle en tenant compte des caractéristiques de la cible-, **on prend le contre pied d' une conception traditionnelle et commune d'interdits réglementaires paralysant, notamment pour les débutants.**

Ainsi, il s'agit bien de concevoir l'emboîtement, de la tactique et de la technique (véritable matrice) mobilisatrice de la créativité via les initiatives individuelles.

Initiatives individuelles alors interprétées par les partenaires, génératrices des actions et de mouvements collectifs pertinents à condition que celles-ci s'inscrivent **dans le cadre d'un « référentiel commun d'interprétation » devenant consécutivement « référentiel de décision » et enfin « d'exécution », donc de « communication »**. C'est ce qui permettra une lecture toujours plus juste, plus rapide et plus fine du jeu et d'accéder aux principes d'actions et de réalisation qui y correspondent.

Cette réalité vivante dans le cadre de la relation réciproque du jeu à la règle et de la règle au jeu en partant du noyau central, assurera dans la continuité, l'émergence logique des règles complémentaires et leur compréhension.

Rene Deleplace : *« Le « noyau central » qui constitue une véritable « base d'orientation » de l'intelligence d'action ...permet à n'importe quel joueur de n'importe quel niveau, la prise de possession, d'un coup, de la totalité du règlement dans sa complexité, de par l'unité logique profonde qui relie les composants du noyau. »*

*La pratique du terrain, montre que l'ensemble de toutes les situations évolutives instantanées possibles, ramenées à leurs caractéristiques profondes, stables, sont « catégorisables »....*

*.... « on peut parvenir à définir un nombre très limité « d'unités tactiques isolables » découpables dans l'étoffe de la vie du jeu et constituant un ensemble articulé » et... autant de contenus qui prennent du sens »..*

Partir du jeu, c'est le concevoir dans l'apprentissage comme dans l'entraînement ; c'est aller du mouvement sans aucun poste précis (principe de suppléance absolue) vers des postes compris comme des points de départ vers le mouvement et non comme des positions autour desquels, « on ne rayonnerait que très prudemment et jamais très loin ».

**Il s'agit, en définitive, d'une démarche d'enseignement du jeu qui recherche l'adaptation active du pratiquant quel que soit le niveau de pratique, qui concilie initiative individuelle et cohérence collective autour d'intentions communes et d'effets à produire ; enfin une démarche d'enseignement qui réconcilie dans une même enveloppe, la dimension tactique et technique en utilisant une modélisation adaptable à tous dans un continuum de formation du sportif.**

**Janvier 2011**

**Pierre VILLEPREUX  
Serge REITCHESS**